ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

IL VOMI DU SANG

Par Profil supprimé Postée le 27/04/2022 12:29

La dernière fois que je suis venu sur cette page c'était il y a plus de deux ans. Pendant tout ce temps, mon chéri a beaucoup travaillé sur lui et a beaucoup évolué. Il a repassé son diplôme, qu'il a obtenue. Il a beaucoup travaillé. On vient d'avoir un bébé, et il a ouvert son entreprise il y a un mois. Une belle évolution. Mais depuis la naissance de notre fils. Il a des rechutes. Pas forcément de l'alcool au quotidien, mais une fois par semaine environ, il boit et ne sait pas s'arrêter. Évidement les hommes de notre entourage, estiment qu'un vrai homme, boit de l'alcool. Donc même s'il veut boire un Vittel, les remarques le touchent dans son amour propre et fini par craquer. Il n'y a pas de violence derrière mais je ne supporte plus de voir son regard trouble, et l'entendre parler sans articuler .. Il y a deux semaines, il est parti le matin, et rentré le soir, bien-sûr pas d'appels de la journée, sauf fin de journée pour me dire qu'il est au urgence avec sa mère parce qu'il vomi et qu'il a mal au ventre. Avant hier, j'ai appris qu'en faite, il a vomi du sang.... et on me l'a dit après un baptême en famille plus que bien arrosé. J'ai peur ... Tellement peur. Il a conscience qu'il faut arrêter. On en parle depuis deux jours. Et je lui ai demandé pourquoi il ne m'a rien dit... Enfaite je crois qu'il a peur. Et qu'il se dit, si je n'en parle pas, il n'y a rien. Politique de l'autruche.... Un conseil? Qui dois je aller voir pour des analyses ?

Mise en ligne le 27/04/2022

Bonjour,

Nous comprenons que vous soyez préoccupée par l'état de santé de votre conjoint après avoir appris sa visite aux urgences suite à des maux de ventre et des vomissements de sang. Nous supposons qu'il a été ausculté par un médecin hospitalier, que peut-être des examens ont été réalisés sur le moment pour comprendre l'origine de ces symptômes et que des recommandations lui ont été données.

Suite à cet épisode et en vue de réaliser des analyses ou examens complémentaires, c'est à son médecin traitant que votre compagnon doit s'adresser. Le médecin généraliste pourra en effet prescrire tous les examens qu'il jugera utile pour évaluer la situation et, si besoin, réorientera vers des médecin plus spécialisés. Si cela rassure votre conjoint, vous pourrez l'accompagner dans ces démarches mais vous ne pourrez pas faire à sa place.

S'agissant de l'inquiétude que vous vous faites pour lui et du désarroi que cela vous cause de le voir encore régulièrement s'alcooliser avec excès, sachez que vous pourriez être reçue en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) pour en parler. Vous pourriez ainsi bénéficier de conseils et de soutien, les consultations dans ces centres sont confidentielles et gratuites, vous trouverez des coordonnées proches de chez vous via la rubrique « Adresses utiles ». C'est aussi un cadre de consultation où votre compagnon pourrait bénéficier d'une aide spécialisée s'il souhaite prendre un avis médical et/ou se faire accompagner dans les difficultés qu'il rencontre à modérer ou arrêter ses consommations l'alcool.

Nous restons disponibles pour vous comme pour lui dans le cas où vous voudriez revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat jusqu'à minuit.

Bien à vous.

En savoir plus :

- "Adresses utiles"